



LPM ANNÉE **2**

**PROJET DE LOI
DE FINANCES**

20
20

www.defense.gouv.fr



**BUDGET DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE
ET LIENS AVEC LA NATION**



MISSION ANCIENS COMBATTANTS - 10 POINTS CLÉS



01

Budget 2020 : un budget de 2,1 Md€ pour environ 2,4 millions de bénéficiaires

02

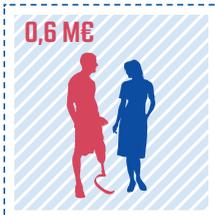
Des droits maintenus au profit du monde combattant : 912 M€ de pensions militaires d'invalidité et 660 M€ de retraite du combattant



0,6 M€

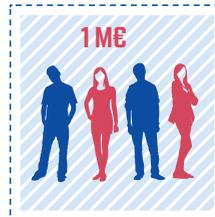
03

0,6 M€ de hausse de la pension au profit de celles ou ceux qui ont renoncé à toute activité pendant plus de quinze ans pour apporter des soins constants à leur conjoint grand invalide



04

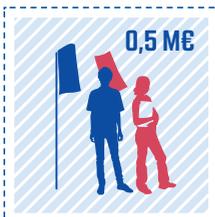
Transport des jeunes : revalorisation de l'indemnité pour les jeunes convoqués à la journée défense et citoyenneté à hauteur de près de 1 M€



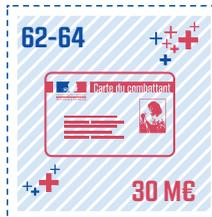
0,5 M€

05

Jeunes et mémoire : 0,5 M€ en 2020 pour des actions pédagogiques de sensibilisation contre la haine et les préjugés



2020, LPM ANNÉE 2

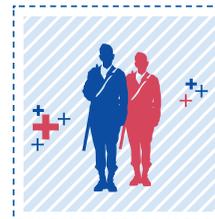


06

Carte du combattant : poursuite de la montée en puissance de la carte 62-64, avec un coût budgétaire de 30 M€ à terme pour 50 000 bénéficiaires

07

Harkis : poursuite des mesures décidées l'an dernier notamment le versement d'allocations de solidarité pour les enfants d'anciens harkis en difficulté



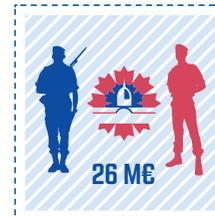
08

Modernisation de l'ONACVG : simplifier et améliorer le service rendu, tout en étant plus performant et plus efficient ; l'ONACVG se transforme



09

Missions et niveau de prestation de l'ONACVG inchangés : aide sociale de l'ONACVG maintenue avec 26 M€



25 M€

10

Institution nationale des Invalides : plus de 25 M€ de budget dont 13 M€ d'investissements pour un chantier de rénovation et la création d'un pôle de réhabilitation post-traumatique

